

CONDITIONS D'UTILISATION - LICENCES

PRÉAMBULE

ScalAgent DT commercialise un service de mesure de performances et de diagnostic appelé MQPerf. Ce service est mis en œuvre au travers des étapes suivantes :

- ScalAgent DT met à disposition du Client un logiciel, appelé Sonde ;
- le Client exécute la Sonde et produit un fichier de données appelé Analyse ;
- ScalAgent DT met à disposition du Client un service Web appelé Service ;
- Le Client se connecte au Service, fournit l'Analyse, et obtient en retour un rapport d'analyse appelé Rapport.

La présente Licence définit les conditions dans lesquelles les différents éléments mobilisés par le service MQPerf peuvent être utilisés par le Client, et notamment les droits très étendus sur le Rapport concédés par ScalAgent DT au Client, y compris dans un usage industriel ou commercial.

Elle définit également la liste exhaustive des données contenues dans l'Analyse, qui exclut toute donnée personnelle du Client ou permettant de l'identifier.

Article 1. Définitions

Dans la présente Licence, il convient de comprendre comme suit les termes suivants :

- La Licence : la présente Licence.
- La Sonde : le logiciel distribué par ScalAgent DT en première étape de la procédure d'exécution de MQPerf.
- L'Analyse : les données résultant de l'exécution de la Sonde par le Client. L'Analyse ne contient aucune référence directe ou indirecte au Client, La liste exhaustive des données collectées est la suivante :
 - description de l'architecture matérielle (processeur, mémoire, disque, réseau) et système (système d'exploitation, machine virtuelle Java) sur laquelle la Sonde a été exécutée ;
 - description des scénarios de tests exécutés par la Sonde ;
 - mesures de performance et de qualité de service suivant différents indicateurs sur la durée du test.
- Le Service : le service Web fournit par ScalAgent DT en troisième étape de la procédure d'exécution de MQPerf, et utilisé par le Client pour fournir l'Analyse.
- Le Rapport : le document réalisé par ScalAgent DT pour le Client à partir de l'Analyse.
- La Procédure : suite des quatre opérations de mise à disposition de la Sonde, exécution de la Sonde et production de l'Analyse, mise à disposition du Service, fourniture de l'Analyse et production du Rapport.
- Le Client ou Vous : toute personne physique ou morale qui utilise la Sonde, le Service, ou le Rapport conformément à la présente Licence.

Article 2. Droits concédés sur la Sonde

ScalAgent DT Vous concède une Licence mondiale, non cessible et non exclusive, de faire ce qui suit :

- exécuter la Sonde à fins d'obtention d'une Analyse et à terme d'un Rapport dans le cadre de la Procédure ;
- copier la Sonde à fins de sauvegarde, ou pour faciliter son utilisation.

Tout autre usage non explicitement prévu par la loi ou non expressément autorisé par la Licence est interdit, notamment :

- modifier la Sonde ;

- distribuer la Sonde à tout tiers ;
- décompiler la Sonde.

Ces droits sont concédés pour la durée de commercialisation du service MQPerf par ScalAgent DT.

Article 3. Droits concédés sur le Service

ScalAgent DT Vous concède une Licence mondiale, non cessible et non exclusive, de faire ce qui suit :

- vous connecter au Service, fournir une Analyse, et obtenir en retour un Rapport dans le cadre de la Procédure .

Tout autre usage non explicitement prévu par la loi ou non expressément autorisé par la Licence est interdit, notamment :

- tenter d'utiliser le Service par d'autres moyens que ceux explicitement prévus par son interface Web ;
- sous-licencier les droits concédés ici.

Ces droits sont concédés pour la durée de commercialisation du service MQPerf par ScalAgent.

Il est possible, suite à une mise à jour du Service par ScalAgent DT, que l'Analyse ne corresponde plus au format attendu par le Service. Dans ce cas le Client devra reprendre la Procédure depuis l'origine, et se procurer la nouvelle version de la Sonde mise à disposition par ScalAgent DT.

Article 4. Droits concédés sur le Rapport

ScalAgent DT Vous concède une Licence mondiale, cessible et non exclusive, de faire ce qui suit :

- modifier le Rapport, et faire des œuvres dérivées sur la base du Rapport, dans la limite de la clause concernant la référence à ScalAgent DT ci-dessous ;
- utiliser le Rapport ou des œuvres dérivées en toute circonstance et pour tout usage ;
- reproduire le Rapport ou des œuvres dérivées ;
- communiquer, présenter ou représenter le Rapport ou des œuvres dérivées ou des copies de ceux-ci au public, en ce compris le droit de mettre ceux-ci à la disposition du public ;
- distribuer le Rapport ou des œuvres dérivées ou des copies de ceux-ci ;
- prêter et louer le Rapport ou des œuvres dérivées ou des copies de ceux-ci ;
- sous-licencier les droits concédés ici sur le Rapport ou des œuvres dérivées ou des copies de ceux-ci.

ScalAgent DT Vous concède en outre le droit d'utiliser, dans les mêmes conditions que précédemment, le nom et le logo de ScalAgent DT en référence au Rapport non modifié, ou à des portions clairement identifiées et non modifiées de celui-ci pour autant que ces portions ne modifient pas significativement le sens du Rapport original. Le cas échéant la référence sera faite suivant la formule suivante : « Résultats établis par ScalAgent DT, principal contributeur à JORAM, au travers de son service MQPerf. ».

Ces droits sont liés au Rapport obtenu dans le cadre de la Procédure. Ils sont concédés par ScalAgent DT pour la durée de la protection de son droit d'auteur.

Article 5. Propriété intellectuelle de tiers

D'autres déclarations de droits d'auteurs et de licences concernant des logiciels tiers utilisés par le service MQPerf sont listés sur la page Web <http://www.scalagent.com/fr/mqperf/produits-68/licence#3pSoft>.

Article 6. Garantie

ScalAgent DT garantit que les données de performances fournies dans le Rapport correspondent à une exécution réelle de tests mettant en œuvre la version standard de JORAM annoncée dans le service.

Les résultats obtenus peuvent être variables en fonction de différents événements extérieurs à la Sonde survenus pendant son exécution. Peuvent notamment avoir un impact important l'exécution de tout autre processus en

concurrence sur la même machine. Le Client s'attachera donc à minimiser l'occurrence de tels événements, et à prendre en compte ces événements dans l'interprétation du Rapport.

En cas de défaut d'exécution de la Sonde ou de production du Rapport, au plus tard un mois après que le Client a obtenu la Sonde dans le cadre de la Procédure, ScalAgent DT s'engage :

- à corriger le défaut dans les meilleurs délais,
- ou à défaut à rembourser le Client des sommes effectivement payées.

Article 7. Responsabilités

Sauf dans le cas de dommages causés avec intention de nuire ou dans le cas de dommages directement causés à des personnes physiques, ScalAgent DT ne sera en aucun cas responsable d'aucun dommage, quelle qu'en soit la nature, direct ou indirect, matériel ou moral, qui surviendrait de la Licence ou de l'utilisation des différents éléments du service MQPerf (Sonde, Service, ou Rapport), y compris sans s'y limiter, des dommages causés par la perte de clientèle, arrêt de travail, mauvais fonctionnement ou arrêt de matériel informatique, perte de données, ou tout autre dommage commercial, même si ScalAgent DT avait connaissance de la possibilité de pareils dommages. Cependant, ScalAgent DT sera responsable selon les termes des lois impératives relatives à la responsabilité du fait des produits, dans la mesure où ces lois sont applicables au service MQPerf ou à un de ses éléments.

ScalAgent DT signale notamment que l'exécution de la Sonde vise à chercher les performances maximales atteignables sur la machine d'exécution. Elle a donc un impact important sur la machine qui devrait, pour la durée d'exécution de la Sonde, être dédiée par le Client à cet usage.

Article 8. Acceptation de la Licence

Vous pouvez exprimer votre accord sur le contenu de la présente Licence en cochant la case à cet effet de l'interface Web d'accès au service MQPerf, ou toute autre manifestation de consentement similaire, conformément à la loi applicable. Sont prévus deux consentements explicites au cours de la Procédure, lors du téléchargement de la Sonde par le Client, et lors de la fourniture de l'Analyse par le Client. Le fait de cocher l'une ou l'autre de ces cases indique votre acceptation claire et irrévocable de la présente Licence et de tous ses termes et conditions.

De même, Vous acceptez irrévocablement la présente Licence et tous ses termes et conditions par le fait d'exercer un des droits qui Vous sont concédés par les articles Article 2. à Article 4. de la présente Licence, tels que la communication par Vous d'éléments du Rapport à des tiers.

Article 9. Fin de la Licence

La Licence et les droits concédés par cette dernière prendront fin automatiquement dès que le Client n'aura pas respecté une des conditions de la présente Licence.

Cet événement ne mettra pas fin aux Licences des personnes qui auraient reçu le Rapport ou une œuvre dérivée du Client en vertu de la présente Licence, à condition que ces personnes respectent les termes de la Licence.

Article 10. Divers

La Licence représente l'entière de l'accord entre les parties quant aux éléments du service MQPerf impactés par la Licence.

Si une clause quelconque de la Licence était déclarée invalide ou inopposable selon le droit applicable, cela n'affectera pas l'entière de la validité ou de l'opposabilité de la Licence. Pareille clause sera interprétée et/ou modifiée de manière juste suffisante pour qu'elle devienne valide et opposable.

Article 11. Règlement des différends

La présente Licence sera interprétée conformément à la loi française.

Tout litige résultant de l'interprétation de la Licence sera porté devant le tribunal de commerce de Grenoble.